

DOSSIER TECHNIQUE :

PRÉPARATION DE LA JUSTIFICATION AU PREMIER EURO DES CRÉDITS DU PLF 2006

Ces annexes techniques précisent les modalités de la préparation de la justification au premier euro qui devra figurer dans les projets annuels de performance annexés au projet de loi de finances pour 2006. En effet, ces travaux ont vocation à **documenter la troisième partie des projets annuels de performance consacrée à la « justification des crédits »** et qui suit la « présentation des crédits » et la partie « performance ».

La préparation de la JPE du PLF 2006 nécessite l'organisation d'un cycle de réunions spécifiques de novembre à février c'est-à-dire avant l'engagement de la phase interministérielle de la procédure budgétaire.

Ces réunions rassembleront la direction du budget (bureaux budgétaires), la direction de la réforme budgétaire (mission de modernisation budgétaire) et vos services. Il est essentiel que des représentants des programmes concernés et de la direction des affaires financières participent à ces réunions.

Les dates vous seront communiquées prochainement.

Ce cycle de réunions comprendra trois temps :

- ✓ **Une première réunion de cadrage pour préciser les principes de la JPE** déclinés programme par programme et pour identifier les difficultés. Cette réunion sera l'occasion de passer en revue les différents programmes de votre ministère et de convenir d'un certain nombre de modalités de justification (le maillage de la JPE, les déterminants, les ratios, les coûts unitaires, etc.) et d'isoler les points qui posent problèmes en matière de justification.
- ✓ **Une seconde réunion d'examen de vos propositions sur la base des crédits du PLF 2005** se tiendra d'ici la fin janvier. A cette fin, il conviendra de pré-remplir, pour chacun de vos programmes et avec l'aide du guide de la justification au premier euro des crédits, les différentes rubriques du dossier pro forma de la justification des crédits des PAP qui est joint au présent dossier. Pour cette seconde réunion, le dossier préparé sera transmis par voie électronique une semaine franche avant la réunion au bureau budgétaire concerné, à votre correspondant de la DRB ainsi qu'à l'adresse mail suivante : alexandre.sine@budget.finances.gouv.fr.
- ✓ **Les réunions techniques de février 2005 seront l'occasion d'articuler ces travaux préparatoires avec la procédure d'élaboration du PLF pour 2006** et d'arrêter les modalités de la justification des crédits de chaque programme. Si nécessaire des points de désaccord pourront être portés à l'arbitrage des cabinets.

En cas de besoin et dans la mesure du possible en raison des délais restreints de cet exercice, des réunions complémentaires pourront être organisées.

Ce dossier technique comporte les trois annexes suivantes :

- ✓ **Un guide de la justification au premier euro des crédits pour le projet de loi de finances pour 2006** : ce guide explicite les différentes rubriques du document pro forma à pré-remplir pour la seconde réunion et indique la démarche à suivre.
 - ✓ **Un document pro forma à renseigner par programme** pour préparer la rédaction de la partie relative à la justification des crédits qui figurera dans les projets annuels de performance de chaque programme.
 - ✓ **Un modèle de fiche de commentaire** qui vous permettra de signaler les problèmes de justification que vous pourriez rencontrer (données manquantes, problèmes de convention sur la présentation, absence de déterminant de la dépense, etc.).
-